

Image not found or type unknown



## Voiture en panne après le 5em jours d'achat

Par **Gense**, le **04/06/2009** à **20:25**

Bonjour,  
J'ai acheté une voiture le 29/5/09  
Le 03/06/09 je tombe en panne sur l'autoroute  
Le garagiste me dit que la poulie de l'alternateur était cassé avant que je l'achète  
ce qui a entraîné la rupture de la courroie d'accessoire qui est entrée dans la distribution  
900 euros de réparation  
Ai je le droit de lui demander le remboursement de la voiture?